

Archives  
9

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

Z.A.E.C.  
ALIENATION D'UN TERRAIN  
AU PROFIT DE M. GINESTET.

85.031

DATE DE CONVOCATION

8 MARS 1985

DATE D'AFFICHAGE

11 MARS 1985

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 29

Nombre de votants 31

POUR :

CONTRE :

UNANIMITE

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

ROYAN  
25. MAR. 1985  
APPLICATION LOI N° 82.213  
du 2.3.82

L'An mil neuf cent quatre vingt cinq  
le dix huit mars

à 18 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. de LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - IAP - MOST - LE GUEIT -  
BOUTET - BUSSEREAU - BENOIT - Mme LAFAYE -  
Mmes DEVIGNE - GAUDIN - MM. REVOLAT - MARCONT - BIROLLEAU - PAPPAU -  
Mme JEAN - MM. ROUDOT - COUNIL - Melle BARRAUD-DUCHERON - Mme CENAC -  
MM. GEOFFROY - LACOTTE - CANDAU - THOMAS - Mmes FONTAN - DE GAYE -  
BUCHET - MM. MONNARD - LAPERCHE -

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARBAT par M. FABER  
DAUZIDOU par M. MOST

EXCUSES : MM. BERNARD - POTENNEC -

Absents : MM.

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville de ROYAN dispose de parcelles de terrains dans  
le cadre de la Z.A.E.C.

./.

M. GINESTET Jean-Louis, 96 Av. ch. Regazzoni à ROYAN

vient de manifester son intention de solliciter l'aliénation à son profit d'une parcelle de terrain, cadastrée section CI, au lieudit "Derrière le Pont" pour une superficie de 1.200m<sup>2</sup> plus talus cédé gratuitement dont la surface sera déterminée lors du bornage.

Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéressé qui a accepté par promesse d'achat en date du 5.02.85, le prix de cession fixé à 42F. H.T. le mètre carré.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer favorablement sur l'aliénation de ladite parcelle aux conditions précitées.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur  
Vu les plans des lieu et parcellaire  
Vu la promesse d'achat souscrite par M. GINESTET.

Considérant l'intérêt que présente pour la Ville l'implantation de nouvelles activités dans la Z.A.E.C.

#### DECIDE :

- d'autoriser M. le maire ou M. le Premier-Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer l'acte de vente, objet de l'aliénation au profit de M. GINESTET, 96 Av. Ch. Regazzoni à ROYAN
- d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1.200m<sup>2</sup> + talus cédé gratuitement cadastrée section CI, au lieudit "Derrière le Pont", moyennant le prix unitaire de QUARANTE DEUX FRANCS H.T. le mètre carré (42F. H.T.) soit un prix global et forfaitaire de CINQUANTE LILLE QUATRE CENT FRANCS dont le paiement sera échelonné sur cinq (5) ans et assorti d'un taux d'intérêt de 11,50% l'an, le premier versement devant intervenir dès signature de l'acte de vente.
- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Mc DENAT (SCP DUFOUR) Notaire à ROYAN
- que la recette correspondant à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de ROYAN au titre du Budget 1985 chapitre 908. Article 2101.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.  
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

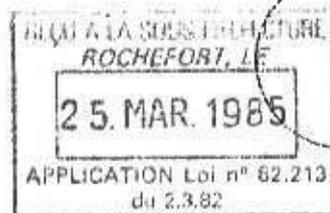
POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Député-Maire,  
l'Adjoint Délégué,



Pour le maire  
Le premier adjoint

*[Handwritten signature]*

DÉPARTEMENT  
de la  
**CHARENTE-MARITIME**  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
**VILLE DE ROYAN**



PROMESSE D'ACHAT

Je soussigné GINESTET Jean-Louis (Charente-Mousse)  
96 Av. Ch. Regazzoni 17200 ROYAN

promet et m'oblige à acquérir à l'amiable à la Ville de  
ROYAN l'immeuble cadastré :

à ROYAN section CI N° 556p  
adresse Rue Denis Papin

pour une surface de 1.200m<sup>2</sup>

Cette vente sera faite sous les charges et conditions  
ordinaires moyennant le prix global hors taxes de 50.400 F.  
cinquante mille quatre cents francs  
décomposé ainsi qu'il suit : 1.200m<sup>2</sup> à 42F.H.T + talus cédé gratuite-  
ment dont la surface sera déterminée lors du bornage

M'engage à effectuer un paiement échelonné sur 5 ans  
assorti d'un taux d'intérêt de 11,50% l'an. le premier versement  
devant intervenir dès signature de l'acte de vente.

La présente promesse ne sera effective qu'après approbation  
par le Conseil Municipal

M'engage à prendre en charge les frais et honoraires du  
Notaire et du Géomètre chargés de la régularisation de la vente.

5 MARS 1985

Accepte l'immeuble dans l'état au jour de la signature de  
la présente.

Pour le Député-Maire  
l'Adjoint-Délégué:

Pour le maire  
Le premier adjoint

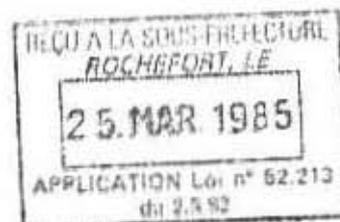
FAIT A Royan le 5 février 85

*M. Ginestet* Lu et approuvé pour la somme de 50400 F<sup>r</sup> HT  
Sous réserve d'acceptation de crédit" *J.P.*

La mention "lu et approuvé pour la somme de...F (en toutes lettres)  
doit être écrite de la main des promettants avant leur signature.



ETAT PARCELLAIRE



INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
Section	Numéro	Lieudit		
JI	566p	Rue Denis PAPIN	1.200m <sup>2</sup>	VILLE DE ROYAN

18 Mars 1985

Pour le maire  
Le premier adjoint



*[Handwritten signature]*

LE PONT

DERRIERE

MAY 1900  
MANDIN 1814  
PALISSIER 1800  
VERGEADE 2000  
BILLONDEAU 1851

18 MARS 1985

Pour la note

Le plan est adossé



DENIS

MAGNE 6168

BROUJAGE 1070

MIGNON 2500

BOSC 2835

GINESTET 1200

STOCCHI 2800

THAU 1200

LOUVE 1007

LEGAY 1300

DALHER 1000

ROYAN NAUTIQUE 7082

BESSE 2918

DALHER 2460

OCEANIC 2125

ROYER 9984

LALARDERIE 3428

DA SILVA 2621

MICHAS 2015

PAPETERIE DE

BARREAU 3900

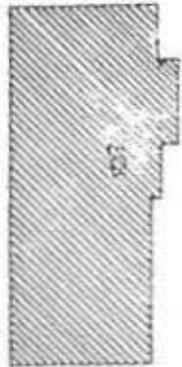
RENOULEAU 3000

2500

POMPES FUNEBRES

FAVRE 200058

MOONEN 5000



5. MAR 1985  
APPLICATION LOI N° 82 213  
d'19.382

ELOT 17441

Empere

Rue

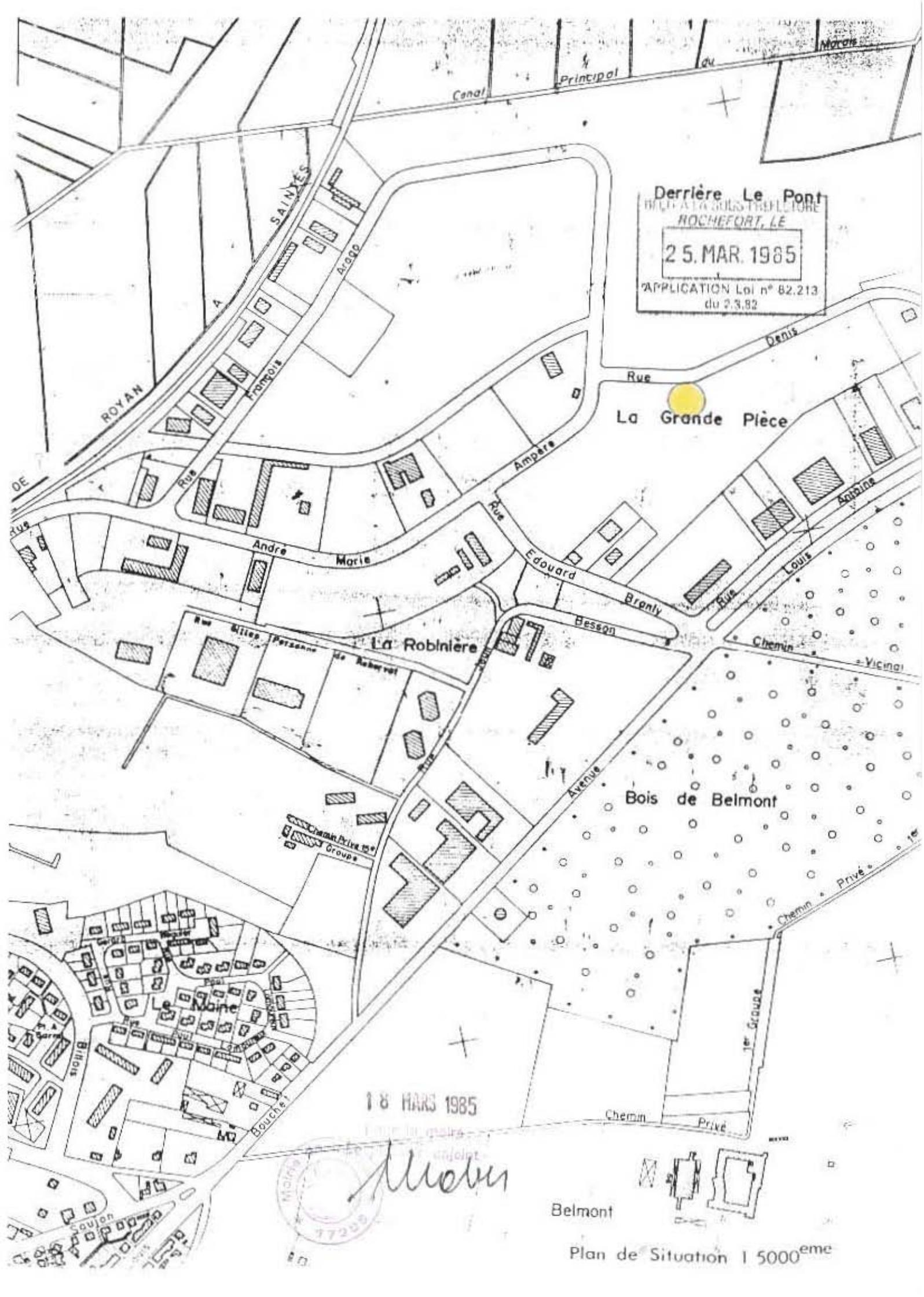
Edouard

MONYRON 4000

Robinson

Branly

MOONEN 10 800



Derrière Le Pont  
VILLE A LA SOUS-TREFFÈTORE  
ROCHEFORT, LE  
25. MAR. 1985  
APPLICATION Loi n° 82.213  
du 2.3.82

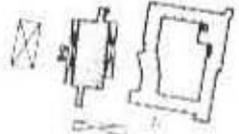
La Grande Pièce

La Robinière

Bois de Belmont

18 MARS 1985

*Mabin*



Belmont

Plan de Situation 1 500<sup>ème</sup>